



© Jean-Baptiste Mengès – Bordeaux Métropole

Projet de renouvellement du Parc des Expositions

Compte-rendu
Atelier acteurs en ligne
Mardi 27 mai 2025



SOMMAIRE

Introduction - Page 3

Partie 1 : Présentation du projet – Page 5

1.1 Présentation de l'activité du Parc des Expositions

1.2 Présentation des enjeux du projet

Partie 2 : Présentation dispositif concertation – Page 8

Partie 3 : Temps participatif - Page 10

Introduction

L'atelier acteurs en acteurs qui fait l'objet du présent compte-rendu a été organisée le 27 mai 2025 de 14h à 16h en ligne, dans le cadre de la concertation réglementaire portant sur le projet de renouvellement du Parc des Expositions. **5 personnes étaient présentes. 12 personnes s'étaient inscrites.**



Concertation sur le renouvellement du
Parc des Expositions
Ateliers acteurs en ligne

3 étapes de l'atelier :

1 Diagnostic

2 Inspiration

3 Réflexions sur les équipements et fonctions

Déroulé de l'atelier

Partie 1 : Présentation du projet

1.1 Présentation de l'activité du Parc des Expositions

Cette présentation a été portée par **Stéphane Kintzig**, *Directeur Général de BEAM (Bordeaux Events And More)*.

La société BEAM:

- **Gère actuellement 5 lieux** : le Palais des Congrès, le Palais 2 l'Atlantique, le Parc des Expositions, le Hangar 14 (sites appartenant à la métropole), et la Cité Mondiale (site privé).
- **Produit des événements** tels que Vinitech Sifel, le Jumping International de Bordeaux, la Foire Internationale de Bordeaux, Exp'Hotel, BAD+...
- **Certifiée ISO 20 121**, elle s'engage à organiser des événements de manière responsable, en réduisant leur impact environnemental, social et économique (gestion des déchets, consommation d'énergie, nuisances locales) tout en proposant des solutions pour améliorer les retombées positives (emplois locaux, accessibilité, inclusion).
- Emploie plus de **110 collaborateurs**.

Le Parc des Expositions en chiffres :

- Le hall 1 accueille chaque année au moins **78 événements**, qui mobilisent tout ou partie de sa surface. C'est un **espace en constante activité**, rythmé par des phases de montage, le déroulement des manifestations, puis le démontage. À titre d'exemple, le Jumping International de Bordeaux occupe le site pendant près de 48 jours : 35 jours de préparation, 4 jours d'événement, puis 9 jours de démontage.
- Plus de **500 000 visiteurs par an**.
- Génère un **chiffre d'affaires de 20 millions d'euros**.
- Représente **150 millions d'euros de retombées économiques** pour le territoire, hors flux commerciaux liés aux exposants.



Partie 1 : Présentation du projet

1.2.1 Présentation des enjeux du projet

Cette présentation a été portée par **Paul Boisnaud**, *Chef de projet Direction Général du Développement Économique de Bordeaux Métropole*.

Un nouveau hall 1

- Lieu d'accueil **depuis plus de 50 ans**, le hall 1 s'est **progressivement dégradé**. Il n'est **plus adapté aux usages actuels**. Il ne **répond plus aux exigences de modularité des organisateurs**, souffre d'un **manque d'isolation acoustique et thermique**, présente des **problèmes d'étanchéité et d'infiltration**, et affiche une **consommation énergétique élevée**. Bordeaux Métropole souhaite anticiper l'évolution des besoins des exposants et professionnels et maintenir l'activité en continu sur site.

Un moteur économique pour le territoire

- Le Parc des Expositions constitue un **équipement structurant pour le territoire** et **accueille de nombreux événements qui assurent son rayonnement à l'échelle régionale, et nationale**. Véritable **moteur économique**, il génère des **retombées économiques significatives**, avec environ 3 200 emplois directs et indirects liés à son activité.

Un territoire en pleine mutation

- Situé au **cœur de Bordeaux-Lac**, le Parc s'inscrit dans un **territoire au fort potentiel** et qui évolue **progressivement pour devenir un lieu de vie attractif et dynamique**.

Un projet intégré à un environnement naturel revalorisé

- Bordeaux-Lac s'inscrit dans un **cadre naturel apprécié des habitants** de la Métropole, propice aux activités sportives et de loisirs. Le projet prévoit **l'ouverture des berges du lac à proximité du hall 1, la renaturation de la Jalle Noire**, et la **promotion des mobilités douces**.



Partie 1 : Présentation du projet

1.2.2 Présentation des enjeux du projet

État du hall 1

Le hall 1 actuel n'est **plus adapté aux usages contemporains, ni aux exigences des organisateurs**. Il présente **plusieurs problèmes techniques** :

- L'absence d'**isolation acoustique et thermique** ;
- Des **consommations énergétiques élevées**, notamment en raison d'un éclairage **usé** et de l'absence d'isolation ;
- Une **toiture dégradée**, souffrant de **problèmes d'étanchéité et d'infiltrations**, et **incapable de supporter des charges importantes** ;
- Une **structure métallique globalement fiable, mais non porteuse** ;
- Des **fondations à reprendre** en raison d'enfoncements du sol et l'absence de dalle fondée complète ;
- Une **façade non étanche, impossible à isoler**, avec des **panneaux décoratifs défectueux** ;
- Un bâtiment conforme aux normes de sa construction en 1969.

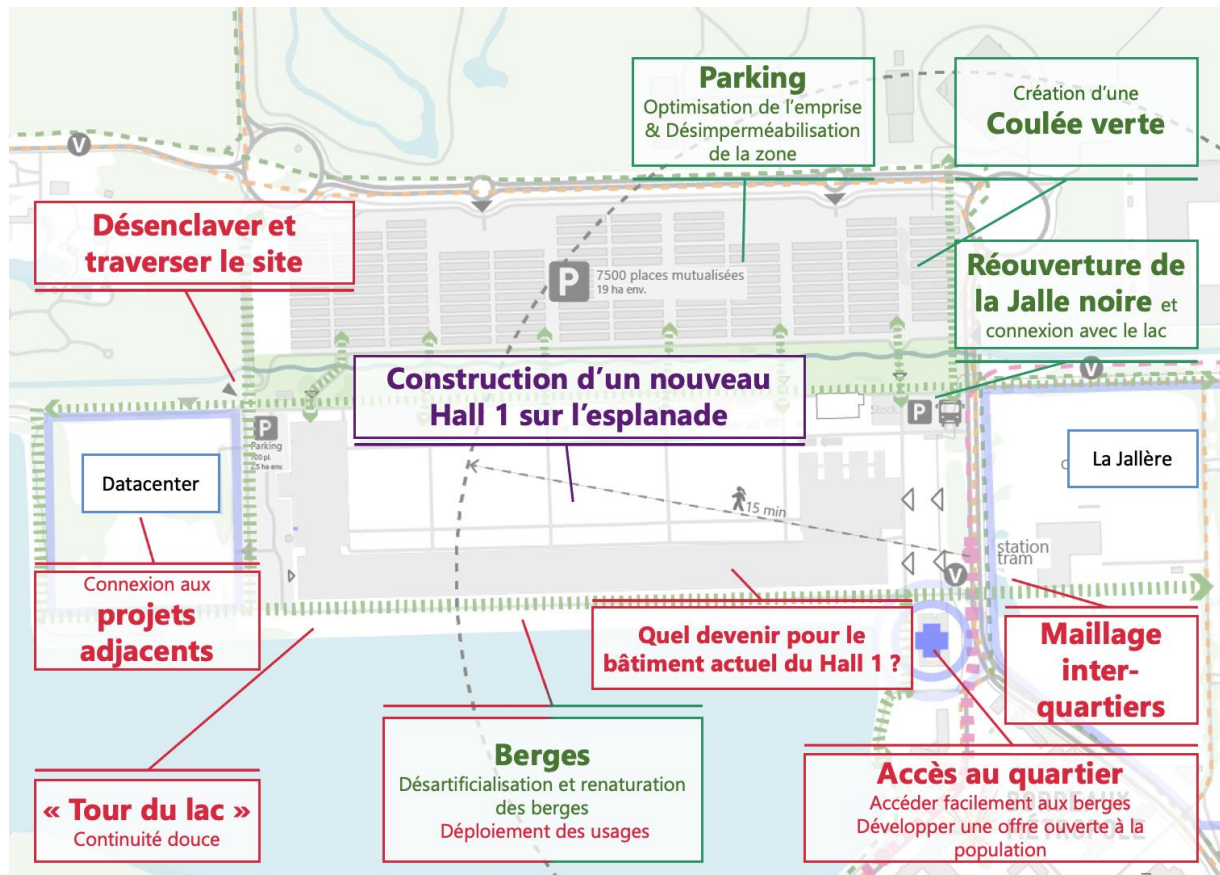


Partie 1 : Présentation du projet

1.2.3 Présentation des enjeux du projet

Les objectifs du projet de renouvellement

- Concevoir un nouveau hall 1 adapté aux attentes et besoins des utilisateurs et une continuité d'exploitation
- Créer des synergies avec les quartiers et développer de nouvelles fonctions
- Concevoir un projet vertueux et éco-responsable



Partie 2 : Présentation concertation

Cette présentation a été portée par **Paul Boisnaud**, *Chef de projet Direction Générale du Développement Économique de Bordeaux Métropole*.

Le projet de renouvellement du Parc des Expositions est actuellement dans sa phase de **concertation réglementaire** :

- C'est une concertation organisée en **amont d'une étape de validation décisive** concernant le projet, avec une **mobilisation de l'ensemble de la population du territoire**.
- Elle est **portée par Bordeaux Métropole et leur prestataire Res publica**.
- La concertation est **ouverte à tous les citoyens** qui souhaitent **s'exprimer sur les éléments qui restent à définir**.

Les sujets soumis à la concertation peuvent être regroupés autour de deux grandes questions principales, chacune déclinée en plusieurs sous-questions :

1. Quels aménagements et équipements pour nouveau hall 1 ?

- Quels équipements sont pertinents à déployer pour répondre aux besoins des différents acteurs afin que les espaces soient adaptés pour accueillir des événements d'ampleur ?
- Quel devenir pour le hall 1 actuel ?
- Comment s'assurer que le futur hall 1 soit un modèle en termes de transition écologique, de sa construction à l'exploitation ?

2. Comment ouvrir le Parc des Expositions sur son environnement ? Quels aménagements proposer pour le projet d'ouverture des berges du Lac ?

- Quelle offre de loisirs et d'équipements déployer pour créer un véritable lieu de vie attractif pour les usagers du Parc des Expositions en lien avec le projet d'ouverture des berges ?
- À quelles conditions la désimperméabilisation et la renaturation des berges sera réussie ?
- Comment organiser la circulation et la mobilité pour améliorer l'expérience des visiteurs, des usagers et futurs habitants tout en étant capable de gérer l'affluence lors des événements ?
- Quelles sont les fonctions nouvelles/nouveaux usages que le lieu pourrait accueillir ?
- Comment préserver les espaces naturels existants ? Quels nouveaux espaces à déployer ?

Partie 2 : Présentation concertation

Les modalités de la concertation

Le site internet de la participation de Bordeaux Métropole

<https://participation.bordeaux-metropole.fr/processes/ParcExpo>

Accessible à tous du 28 avril 2025 jusqu'à la clôture de la concertation, ce site centralise toutes les informations sur le projet. Vous pouvez y consulter les documents, déposer vos contributions, découvrir les avis des autres participants et échanger avec eux.

Réunions publiques

Ouvertes à tous, ces réunions permettent de s'informer sur le projet, de poser des questions aux représentants de Bordeaux Métropole et exprimer votre avis sur le projet.

- 5 mai 2025 : réunion de lancement
- 8 juillet 2025 : atelier convivial de clôture

Vistes-ateliers

Organisées sur site, ces visites ont pour objectif de favoriser une meilleure compréhension des enjeux et l'émergence d'idées par une immersion dans le cadre du projet.

- 12 mai 2025 : visites-ateliers à destination des professionnels puis du grand public

Ateliers

Les ateliers permettent d'approfondir des éléments du projet, en travaillant en petits groupes.

- 19 juin 2025 : atelier acteurs professionnel
- 27 mai 2025 : atelier acteurs en ligne

Balade à vélo

- 27 juin 2025 : visite et découverte des berges du Lac et du Parc des Expositions, destinée à recueillir vos observations et à stimuler la formulation de propositions concrètes.

Questionnaire en ligne

- Du 5 mai au 27 juin 2025 : un questionnaire accessible à tous sur le site de participation pour connaître les besoins des usagers actuels du site. Il sera également distribué sur les lieux du projet et aux alentours lors de rencontres de proximité.

Carnets d'acteurs

- Du 5 mai au 27 juin 2025 : dédié aux professionnels, ils permettent de formuler des remarques et des besoins spécifiques. Ils sont accessibles en téléchargement sur le site de participation puis à envoyer complété à l'adresse concertation-pex@respublica-conseil.fr

Registres papiers

Des registres papier sont mis à disposition du public durant toute la période de concertation, aux heures d'ouverture au public à :

- Bordeaux Métropole (immeuble Laure Gatet, 39-41 cours du Maréchal Juin, 33000 Bordeaux)
- Mairie de Bordeaux (Cité municipale, 4 rue Claude Bonnier, 33000 Bordeaux)
- Mairie de Bruges (87 avenue Charles de Gaulle, 33520 Bruges)

Partie 3 : Restitution du temps participatif

Restitution du diagnostic

Quelles sont les problématiques que vous rencontrez sur site et au sein de la destination (hôtel, mobilités, activités...) en tant que professionnels ?

- Insuffisance des infrastructures logistiques qui permettent d'alimenter ou d'équiper les différents stands, comme précisé par un participant, « *il n'y pas de caniveau* », il y a des « *câbles qui traversent les allées* » et des « *difficultés pour alimenter les stands en eau* ».

Certaines organisations ne souhaitent plus venir organiser des évènements au sein du hall 1 ou le Parc des Expositions de Bordeaux Métropole ne peut plus postuler pour accueillir des évènements d'ampleur notamment pour les raisons suivantes :

- La différence de niveaux de service entre les différents espaces du Parc des Expositions, notamment entre le hall 1 et le P2A : technologie, chauffage, ambiances différentes.
- Revêtement du sol au sein du hall 1, actuellement il est nécessaire de mettre de la moquette au cours de certains évènements ce qui n'est pas apprécié par tous les organisateurs, notamment pour des raisons écologiques.
- Un manque d'équipements technologiques modernes : « *le Wi-Fi et connexions à haut débit ne sont pas toujours fiables, ce qui pénalise les évènements nécessitant une forte bande passante (webinaires en simultané, réalité augmentée, plateformes interactives...)* ».
- Le bâtiment est vaste et bruyant, il est difficilement scénarisable pour créer des expériences immersives. Il y a également des soucis pour circuler au sein des évènements.
- L'absence d'accès direct aux berges si le hall 1 n'est pas privatisé. Des

participants trouvent intéressant l'installation de « ponts flottants* ».

- Capacité d'accueil de grands évènements, actuellement le Palais de l'Atlantique peut accueillir des congrès de 2000 à 2500 personnes en plénière et avec une jauge globale de 5000 à 6000 au total. Dès que la jauge est supérieure, il est nécessaire de mobiliser un autre hall au sein des dossiers de candidature. La création d'un nouvel espace permettant l'accueil d'un nombre plus important de personnes.

Des problématiques concernant les abords du Parc des Expositions ont été soulevées :

- Insécurité ressentie au sein du quartier, les participants évoquent « *un sentiment d'insécurité le long du passage entre stations de tram et le parc hôtelier* », notamment du fait du « *campement à proximité* », du « *manque d'éclairage* », des « *rodéos urbains à proximité du parking* ». Les participants précisent que le quartier peut sembler « *sale* » ce qui affecte la réputation du site.
- Éloignement, le quartier Bordeaux-Lac est perçu comme éloigné de la part des Bordelais.

**Information complémentaire de Bordeaux Métropole : Le Lac accueille d'autres usages comme les lignes du club d'aviron, et les berges, au contact de l'eau, sont également un lieu avec une certaine valeur environnementale : la mise en place de ponton peut être conditionnée à l'équilibre des impacts et des usages.*

Partie 3 : Restitution du temps participatif

Restitution du diagnostic

Pourquoi est-ce que vous choisissez Bordeaux en tant que destination ?

- La présence de filière d'excellence sur le territoire, le dynamisme économique, un patrimoine historique,
- Superficie du site qui permet l'accueil de grands événements,
- Accès rapide au site grâce à différents modes de transport (gare, aéroport, tram, grand parking) et une connexion rapide à Paris,
- Capacité d'alternance entre des temps de travail en journée et des activités de loisirs sur les temps de pause,
- Une offre hôtelière variée avec un rapport qualité/prix qui convient aux professionnels.



Partie 3 : Restitution du temps participatif

Inspiration

Avez-vous déjà été à des événements au sein d'autres Parcs des Expositions ou Palais des Congrès ? Quels sont leurs avantages ou points que vous avez moins appréciés ?

- Le centre des congrès de Lyon est apprécié pour sa qualité architecturale avec un bâtiment qui allie le métal, le ciment et le bois. Des atouts en termes de signalétique avec des panneaux digitaux qui permettent « *d'orienter les congressistes vers des événements culturels ou des activités qui se déroulent en ville* ». La sécurité avec la présence d'un système de vidéo-surveillance intelligent fondé sur l'IA,
- Le palais des congrès Tour & Taxis à Bruxelles, pour sa qualité architecturale et la présence de terrasses et de rooftops,
- L'accès internet gratuit présent dans un nombre important de Parc des Expositions,
- Des équipements, comme Darwin à Bordeaux, qui intègre de manière intéressante les usages des quartiers,
- Les offres de restaurations pérennes présentes sur d'autres sites.

Partie 3 : Restitution du temps participatif

Équipements, fonctions prioritaires à déployer ou conditions de réussite au projet de rénovation du Parc des Expositions

DIVERSIFIER L'OFFRE DE RESTAURATION

Conditions de réussite au déploiement :

- Une offre qui soit suffisamment dimensionnée pour accueillir l'ensemble des publics. Proposer une offre qui s'adresse à la fois aux habitants et aux professionnels. Les exposants sont en attente de lieux mixtes, qui ne sont pas uniquement à destination des professionnels.
- Veiller à bien articuler l'offre avec l'activité des traiteurs qui sont sur place.
- Créer des restaurants éphémères dans des structures solides.
- Proposer une offre de restauration plus abordables.

CRÉER DES ESPACES PERMETTANT D'ACCUEILLIR PLUS DE 6.000 PERSONNES

Conditions de réussite au déploiement :

- Créer des espaces qui permettent d'accueillir 6.000 personnes au format plénière
- Proposition de déployer un système de gradin éphémère au sein du hall 1 permettant d'accueillir des événements

Actuellement les concurrents directs pour ce type d'événements sont Paris, Toulouse, Lille ou Lyon. Bordeaux pourrait être attractif, mais la connexion avec de l'aéroport est un enjeu.

ÉQUIPEMENTS HIGH-TECH TECHNOLOGIQUES & WIFI (GRATUITS)

PERMETTRE L'ORGANISATION DE FORMATS HYBRIDES ET IMMERSIFS

Conditions de réussite au déploiement :

- Prévoir des espaces totalement occultables, afin de garantir des conditions optimales pour les formats immersifs et les projections, des participants proposent « *d'avoir une maîtrise complète de la lumière, indispensable à ce type d'expériences* ».

Partie 3 : Restitution du temps participatif

Équipements, fonctions prioritaires à déployer ou conditions de réussite au projet de rénovation du Parc des Expositions

RESSOURCERIE OU UNE RECYCLERIE SUR LE SITE

Les participants précisent que les exposants sont en attente d'équipements éco-responsables.

DISPOSER DE LUMIÈRE NATURELLE

Des exposants font part du regret de ne pas pouvoir bénéficier de lumière naturelle.

Conditions de réussite au déploiement :

- Installer des équipements qui puissent être réversibles

VEILLER À L'ESTHÉTIQUE DES FUTURS BÂTIMENTS

Même s'il ne s'agit pas d'un équipement, les participants ont recommandé de veiller à concevoir des bâtiments esthétiques qui s'intègrent à l'environnement urbain.

S'ASSURER D'UNE COMPLÉMENTARITÉ

Conditions de réussite au déploiement :

- Installer des équipements qui soient complémentaires entre les différents halls.

AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DU SITE

Conditions de réussite au déploiement :

- Améliorer l'accès au Parc des Expositions et s'assurer que le parcours du dernier kilomètre soit plus fluide pour arriver au parc.
- Renforcer l'accessibilité PMR au sein du Parc et proposer des solutions de mobilité adaptées à l'ensemble des profils.
- Assurer une meilleure connexion avec le quartier.